



*Séance plénière – 26 novembre 2013*

Conseil  
d'Orientation  
des Retraites

## Les structures de financement des régimes de retraite

*Secrétariat général du COR*



## Les ressources des régimes de retraite

- Une diversité de situations d'un régime à l'autre (document n°2)
  - types de ressources : cotisations sociales, mais aussi impôts et taxes affectés, transferts depuis des organismes tiers, subventions de l'Etat
  - mécanismes visant à ramener à l'équilibre
- Comparer les régimes français : nécessité d'adopter des conventions homogènes (document n°4)
- A l'étranger : également une diversité de situations (document n°12)

## Des différences de structures de financement liées notamment à deux différences de situation

- La prise en compte des déséquilibres démographiques
  - Par des transferts entre régimes : la compensation entre les régimes de base (*document n°5*)
  - Par des transferts dans le temps : gestion des réserves et de la dette (*documents n°6 et n°9*)
- Les dispositifs de solidarité
  - Quel « poids » de ces dispositifs dans les prestations de retraite ? (*document n°10*) Quels financements associés ? (*document n°11*)

## Que déduire des comparaisons de structures de financement ?

- Questions sur les modalités de prise en charge des diverses situations ?
  - Modalités de calcul de la compensation ? (cf. 10<sup>e</sup> rapport du COR)
  - Procédure et objectifs de pilotage des réserves financières ? (*documents n°7 et n°8*)
- Questions sur le bien fondé des prises en charge ?
  - Notamment en ce qui concerne les dispositifs de solidarité
  - Pose la question des logiques sous-jacentes : solidarité nationale ou solidarité entre assurés ?



*Séance plénière – 26 novembre 2013*

Conseil  
d'Orientation  
des Retraites

**Merci de votre attention**



**Tous les documents du COR sur**  
**[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)**